

LA CHAPELLE NEUVE : ORIGINE ET HISTOIRE

Gilbert Manic

Illustrations Yvette Manic

Un quart de siècle après avoir travaillé sur la commune de la Chapelle Neuve pendant dix-huit années de ma vie professionnelle en temps qu'enseignant, j'ai éprouvé le besoin d'apporter un souffle de jeunesse au document manuscrit¹ écrit au début des années 80 sur l'histoire et l'origine de la commune qui m'a adopté pendant tant d'années.

Je ne peux oublier cette partie importante de ma vie. Sorti fraîchement de l'école normale de Vannes en juin 1971, j'arrivai dans cette commune en 1972 où je me suis investi durant dix-huit années au service de l'école, mais aussi du sport et de diverses associations.

Vous trouverez dans cette nouvelle édition, quelques « fac-similés » de ce manuscrit qui reste pour moi un élément clé de ma vie.

De nombreux lecteurs de la Chapelle Neuve ont eu l'occasion de lire ce document et je les en remercie.



Photo Loïc Le Bail / Jack Mamelet

1

Recherches : Archives communales de la Chapelle Neuve, Archives départementales du Morbihan

Naissance de la commune.

Lorsque les seigneurs de Rohan bâtirent à une date inconnue, sur leur fief de Plumelin, une nouvelle chapelle, ils la placèrent sous le même vocable que celle de Guéméné : Notre Dame de la Fosse et le village portait également le nom du village de la Fosse. Cette chapelle fut reconstruite vers la fin du 16^e siècle par les soins de deux recteurs successifs de Plumelin : Jean Denis (1594-1595) et Olivier Jossec (1595-1612). Une inscription gravée sur les sablières de l'édifice, rappelle les noms de ces reconstruteurs et un cadran solaire, provenant de l'ancien, porte la date de 1576. C'est à partir de cette réédification que l'agglomération porte le nom de « Chapelle Neuve ».

Pourquoi à l'origine, la Chapelle Neuve s'appelait-elle la Fosse ? Il suffit de relater un peu l'histoire de Plumelin et de Notre Dame de la Fosse de Guéméné.

- 1^{ère} érection : Au lendemain de la révolution, après le concordat de 1802, la Chapelle Neuve, qui possédait un cimetière et un presbytère convenable, fut érigée en succursale pour une population de 823 âmes, démembrée de Plumelin, l'ancienne chapelle devint église paroissiale sous le vocable de Notre Dame de l'Assomption.
- 2^e érection : Le 18 octobre 1848, la Chapelle Neuve obtenait une nouvelle érection en succursale et quelques jours après, la nomination d'un recteur : M. Jean Le Buon. Son érection en commune qui a consommé sa séparation de Plumelin, n'eut lieu que le 15 juin 1867.

Nous retrouverons ci-dessous un extrait du registre des séances du Conseil Général (Préfecture du Morbihan) ; session de 1852, séance du 28 août, service de 1853.

Plumelin,

« Depuis quelques années, la commune de Plumelin a été divisée en deux succursales, l'une porte le nom de succursale de la Chapelle Neuve. Les habitants de celle-ci avaient dès l'année dernière, formulé une demande dans le but d'obtenir du Conseil Général un avis favorable à l'érection de cette succursale en commune. Le dossier n'étant point parvenu dans les bureaux de la Préfecture pendant la session du Conseil Général, l'examen de cette demande a dû être ajourné...

Dans l'espèce, la commission a considéré que la population de la succursale de la Chapelle Neuve, n'étant que de 800 âmes, il serait difficile de composer convenablement une administration municipale ; que cette nouvelle commune put procurer les moyens sans trop s'obérer de construire une maison d'école, et de faire face à toutes les exigences d'une administration civile ; la Commission a pensé qu'un adjoint délégué suffirait pour les actes les plus urgents de l'Administration communale.

Par ces motifs, la 5^e Commission a conclu, par l'organe de son rapporteur, au rejet de la demande des habitants de la succursale de la Chapelle Neuve. »

Pour extrait conforme

Vannes, le 30 septembre 1852

Le Cer de Pture Sre Général.²

Le décret impérial du 15 juin 1867 créa la Commune de la Chapelle Neuve et Monseigneur l'évêque en vertu d'une ordonnance du 14 décembre 1867, fixait les mêmes limites pour la paroisse que pour la commune. A partir de ce moment, la paroisse est desservie par deux prêtres.

En 1886, la Chapelle Neuve s'agrandit. Le nouveau démembrement de Plumelin au profit de la Chapelle Neuve obligea Monsieur Taboureux alors recteur de Plumelin à quitter sa paroisse d'origine.

Désirant s'ériger en commune, la Chapelle Neuve voulut étendre ses limites. Ses tentatives du côté de Baud et Guénin avaient échoué. Mais, à force d'intrigues et dit-on, grâce à la nonchalance de la municipalité de Plumelin, elle réussit à s'approprier une population d'environ 250 habitants comprise dans une bande de terre s'étendant de Saint-Jean du Poteau aux confins de la paroisse de Plumelin sur la lande de Lanvaux. Cette fois, Plumelin perdit un de ses deux vicaires qui fut transféré à la Chapelle Neuve.

L'annexe au procès-verbal de la séance du 27 avril 1867 publie un rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet d'ériger en commune distincte la section de la Chapelle Neuve, distraite de la commune de Plumelin (Morbihan).

... « c'est, en effet, de 1852 que date la première demande d'érection en commune distincte, de cette section qui avait déjà été érigée en succursale, par arrêté du chef de pouvoir exécutif, en date du 14 octobre 1848. Et, lorsque le projet fut présenté de nouveau au Conseil Général en 1863, cette assemblée s'exprima favorablement. On dit dans le procès-verbal de la séance du 27 août le passage suivant :

[...La section de la Chapelle Neuve, aujourd'hui succursale a demandé son érection en commune, avec distraction de Plumelin, d'abord en 1852, puis en 1860.

Aucune de ces demandes ne fut accueillie par le Conseil Général, par les éléments d'une commune.

Aujourd'hui, les habitants de la Chapelle Neuve renouvellent leur demande et exposent, dans un acte authentique, les motifs qui militent en sa faveur.

La succursale de la Chapelle Neuve compte actuellement une population de 1000 âmes ; elle possède une église, presbytère, cimetière en bon état, maison qui serait appropriée facilement et à peu de frais à la destination de maison d'école-mairie.

Les revenus seraient suffisants.

Elle offre les éléments d'une bonne administration. Enfin, ses rapports sont très tendus avec le chef-lieu, qui ne lui fait pas la part qu'elle désirerait et à laquelle elle croit avoir droit, dans les ressources communes.

Le Conseil d'Arrondissement de Napoléonville donne cette fois un avis favorable.

Pour tous ces motifs, votre troisième commission vous propose, Messieurs, d'approuver la distraction de la commune de Plumelin, et l'érection de la succursale de la Chapelle Neuve, arrondissement de Napoléonville...] ... »

Situation géographique



La Chapelle Neuve, démembrée de Plumelin, est bornée au nord par Guénin, à l'est par Plumelin, au sud par Pluvigner, à l'ouest par Camors et Baud.

Elle forme une longue bande de terrain du nord au sud, dont la superficie est de 2 187 ha dont 215 ha de forêts arrosés par le Tarun et ses affluents.

La population qui était de 1000 habitants en 1867, de 1174 à la fin du siècle, ne compte plus que 739 habitants (en 1982).

Le bourg, datant du 16^e siècle, est situé sur le côté ouest du territoire, à 4 km de Plumelin, 10 km de Locminé, 32 km de Pontivy et 35 km de Vannes.

L'ensemble de la commune comprend les sections cadastrales de St Jean du Poteau, de la Chapelle Neuve, de Locmaria et de St Quidy.

Le point le plus haut se situe à l'altitude 126 mètres.

La mairie-école est à 70 mètres d'altitude et à 400 mètres de la rive droite du Tarun.

35 hameaux sont répartis sur ce territoire dont le plus éloigné est à 5 km de la mairie.

Le Tarun qui signifie « la fente de la colline » (Run, signifiant *colline*), sépare la commune en deux : la partie riche et la partie pauvre ; ou encore au nord du bourg, ceux qu'on appelait dans la



partie riche, les « blancs » qui exploitaient les plus grosses fermes et au sud dans la partie pauvre, c'étaient les « rouges » qui exploitaient des petites fermes souvent tenues par la femme alors que le mari travaillait en dehors et émigrerait vers la Beauce ou la Brie où il travaillait à demeure ou comme saisonnier.

La commune est traversée par plusieurs ruisseaux poissonneux (*la truite, l'anguille, le gardon...*) dont bien sûr, le Tarun, mais aussi le ruisseau de Telléné qui alimente en eau le moulin de Kerjosse et le ruisseau du Grenit

qui faisait tourner celui du Boterf.

Au plan géologique, le territoire communal est renommé pour ses pierres de croix ou « staurotides » sur des sites tels que Kéridon qui est la suite de la ligne de Keralbo et qui finit à St Allouestre. On en trouve également à Lann er Groëz, Kergueh, Kuerguéro et Tallan...

Le sol est également parsemé ici ou là, de minerais de fer, de quartz laiteux, du disthène (à la Villeneuve et Kerguéro), du schiste briovérien. Sur la rive gauche du Tarun, du côté des landes de Lanvaux, nous trouvons la granulite micacée et des roches éparses tel que le rocher de Kervadail. Nous trouvons aussi des rochers dans la forêt de Floranges. L'un d'entre eux s'appelle « Tousenn en eskob », le siège de l'évêque. Une autre pierre avec des croix gravées devait servir d'autel aux Chouans pendant la révolution. D'autres roches ou grottes portent des noms comme: « la grotte aux fées » qui est une grotte naturelle ou le rocher enjambant le ruisseau, rocher appelé « pont er hi » car celui-ci a la forme d'un museau de chien et « Rhun en Arh » qui signifie la « colline de l'ours ».

Préhistoire

A la Chapelle neuve, on trouve peu d'éléments datant de cette époque. Il a cependant été fait état de quelques découvertes ces dernières années telle que celle du tumulus de l'âge du bronze au Haut Grenit.

En août 1977, un cultivateur, en labourant son champ, mit à jour une butte ovalaire de 30 m sur 60 m pour 1,80 m de haut avec accumulation homogène de terre argilo-limoneuse jaune clair, ainsi que des débris de poterie et des fragments de charbon de bois.

Découverte également en 1974 de souterrains datant de l'âge du fer à Bodquistin. Ces souterrains ou plus exactement chambres souterraines étaient au nombre de cinq. A une centaine de mètres de celles-ci, un second souterrain fut également découvert mais fut bouché car il avait provoqué un affaissement sous le passage de chevaux labourant le sol à cet endroit.

En forêt de Floranges, nous trouvons toute une série de vestiges tels que le dolmen du *Roh-Du* qu'on appelle aussi « *dolmen du Golvan* », les tumulus de l'allée du *Marc'h Dû* et toute une suite de petits tumulus datant d'une époque plus récente.

Période romaine

Très peu de traces subsistent concernant des voies qui n'ont été tout au plus que des chemins gaulois rénovés par les romains dans un but militaire.

L'axe le plus important était celui qui venait de Tours par Angers, Chateaubriand et Carentoir avec un embranchement venant de Vannes qui arrive à Colpo et à Plumelin.

Nous trouvons aussi un tronçon visible ou qui le fut encore récemment dans la pinède de St Jean du Poteau, (*dans les champs de Kéridon*). Cette voie était, paraît-il, la route royale de Baud à Locminé coupée par la voie de Rennes à Carhaix qui traverse la grande lande de Coët-Coët pour se rendre au pied de la montagne du Manéguen.

Cette voie de 12 km traverse un vallon au-dessous et à 1000 mètres à l'ouest du clocher du Moustoir de Locminé. Au sommet du coteau, au-dessus du village de Ker-Bernard, la voie décrit une large courbe pour passer à plus de 2000 mètres à l'ouest du bourg de Plumelin.

Dans la forêt de Floranges, il existe un chemin dit « *Hen de Korn-evech* ». Ce chemin (peut-être voie romaine appelé « *route de Cornouaille* », c'est-à-dire route du *Corn-hoc'h* se dirige vers l'ouest. Sa particularité était de séparer le comté de Vannes du comté de Rohan.

C'est sans doute, pour notre région, la forêt de *Floranges* qui a laissé le plus de vestiges du passé (période préhistorique et période gallo-romaine).

Floranges, pourquoi ce nom ?

C'est une appellation gallo-romaine, « *Floranicum* » mot datant vraisemblablement du 4^e siècle et qui signifie domaine de *Flora*. *Flora* était une divinité de la mythologie romaine. A Rome, elle était la déesse des fleurs et du printemps.

Il n'est pas stupide de penser que la forêt de *Floranges* est, après tout, la forêt de la déesse *Flora*.

Histoire

Les informations qui m'ont été communiquées font référence à une légende qui parle de la peste³ dévastatrice dans les régions de Camors et de la Chapelle Neuve:

« Peut-être, les habitants avaient-ils péché davantage contre le ciel ?

De fait, en leur rude vie de boisiers et de bûcherons, dans les profondeurs de leur forêt, un peu braconniers, un peu maraudeurs, en contacts fréquents avec les réfractaires et les partisans qui, durant les guerres civiles cherchaient asile au fond de leurs impénétrables retraites, ils attirèrent les foudres du ciel.

Le châtiment fut effroyable, la population entière fut décimée. La peste ne partit de Camors, Plumelin et la Chapelle Neuve que le jour où elle n'eut plus de vie à faucher. » (F.Cadic. 1914).

Les Bretons émigrés de Grande Bretagne vinrent en Armorique dès le 5^e siècle et surtout le 6^e siècle.

Ils se mirent à cette époque sous la protection de St Méline (*décédé le 6 novembre cinq cent trente*), évêque de Rennes. C'est depuis ce moment que St Méline est le patron de la paroisse de Plumelin ou (Plou-Melen), qui faisait partie de la seigneurie de Rohan et du doyenné de Porhoët. Les vicomtes de Rohan étaient établis à Guémené dès la fin du 14^{ème} siècle (1395).

Cent ans plus tard, de 1474 à 1480, un illustre membre de cette famille, (*Louis II De Rohan*) reconstruisit le château- fort de Guémené, résidence de ses ancêtres. L'enceinte de la forteresse, garnie de tours rondes et carrées, était entourée d'une douve large et profonde et à la base d'une de ces tours, un souterrain se dirigeait vers l'église Notre Dame de la Fosse appelée de ce nom parce qu'elle était située à proximité des douves de ce château. C'est de là que vient le nom de Notre Dame de la Fosse à la Chapelle Neuve.

Après l'invasion des Normands au 10^e siècle, commença la restauration religieuse et politique du pays. Le recteur de Plumelin, (*paroisse-mère*), a le droit de dîme sur la paroisse. En 1576, le revenu paroissial s'élève à 1000 livres.

Au cours de l'année 1789, (extrait du cahier de doléances), Plumelin se plaint au roi de la mauvaise répartition des impôts et que les habitants sont contraints d'assurer seuls les impôts de fourrage et de capitation. La commune prétend aussi :

- qu'ils sont seuls assujettis à la corvée des grands chemins.
- Que la milice enlève les hommes.
- Qu'il faut alléger les charges dues au duché de Rohan et qu'ils puissent disposer plus librement de leurs terres et bois.

En 1790, des revendications sérieuses ont lieu à Baud concernant la cherté des grains. La municipalité de Baud constate que cette cherté des grains met le malheureux ouvrier hors d'état d'avoir du pain pour sa famille et sa propre subsistance. Des mesures sont alors prises pour que les blatiers arrêtent de drainer tous les grains de la contrée pour l'exportation. Des mesures identiques qui concernent la Chapelle Neuve, sont prises à Locminé car ce bourg se ravitaillait essentiellement sur ces deux marchés.

En 1791, il fut relevé quelques traces de persécutions religieuses, notamment à l'encontre du recteur Florent qui refusa de se soumettre et qui dut se cacher. Deux prêtres se cachèrent également dans la paroisse mais furent pris et déportés.

La révolution vendit les dotations des chapellenies et plusieurs tenues appartenant à l'abbaye

de Lanvaux situées au Haut et Bas Grenit (La Chapelle Neuve), puis à Poulguern (Plumelin) et sur les confins de la lande de Lanvaux.

En cette même année, Plumelin, en plein pays insurgé, fournit de nombreux volontaires à la cause religieuse et royale sous la conduite de René Le Divy.

Le 27 août 1792, on note la suppression du domaine congéable par vote de l'Assemblée législative. Ceci eut une importance notable pour l'agriculture locale et la stabilité des structures sociales, car la plupart des terres étaient alors louées par des nobles.

En 1795, nous sommes en plein pays chouan ; on trouve des traces du passage des émigrés débarqués à Carnac et marchant vers le centre Bretagne. On les signale à Plumelin ainsi que sur les terres de la commune actuelle de la Chapelle Neuve, avec des hommes comme de Lantivy et Tintignac: c'était l'armée rouge⁴.



Chapelle de St Quidy (Peinture Yvette Manic)

Au village de St Quidy, fourrés et buissons furent propres à abriter les maquisards ; les blocs de granit qui sortent de terre ici et là protégeaient les guetteurs (*chemins parcourus par les fermiers et les patrouilles allemandes*).

Les seigneuries

D'autres noms illustres que ceux déjà cités ont quelque peu marqué en leur temps l'histoire de notre commune. Je veux parler des familles nobles qui ont laissé un patrimoine architectural notamment au Boterf et à Kerbouvellec.

Ci-dessous la chronologie historique des différentes familles ayant participé de près ou de loin à la vie de la commune de la Chapelle Neuve, d'après le chanoine Le Mené:

4

Couleur habituelle des troupes royalistes, par opposition aux Bleus, les troupes républicaines

Le Boterf a appartenu aux Botdéro de 1248 à 1624 puis aux Sarrazins (1639- 1708) et à nouveau aux Botdéro de 1689 à 1770. Le Boterf a également appartenu aux De Langle.

Kerbouvellec aux Botdéro de 1536 à 1708 puis aux Gouvello (1735 à 1790) de Crach.

Kerguh, à la famille de ce nom puis aux Lavalette.

Kerjosse aux Botdéro dès 1450

Locmaria aux De Langle

La seigneurie de Keinchard aux Caignard.

La seigneurie de Kerguéro aux de Lambilly.

Les moines de Lanvaux qui avaient haute et basse justice sur les terres de St Quidy et de Lanvaux, mais l'abbaye était située sur la commune de Pluvigner.

En 1661, fut fondée par le seigneur de Kerguh, la chapelle de Clistivant, desservie à Notre Dame de la Fosse, d'une messe basse chaque dimanche et jour de fête chômé de l'année. La maison du chapelain de Notre Dame de la Fosse fut également élevée à la même époque par Messire Soye de Langle qui, huit ans plus tard, la donna à la Chapelle Neuve avec des terres dont la superficie exacte n'est pas connue. Soye de Langle résida alors à la seigneurie de Locmaria.

En 1862, René de Lantivy, recteur de Plumelin, bénit une petite cloche à la Chapelle de Locmaria. Elle eut pour marraine Jeanne Guillemette Ruait et comme parrain François Morvan dont la famille réside toujours à Tallan.

En 1694, baptême de François Jean de Botdern « *fils de Pierre de Botdern, chevalier, seigneur du Plessis, Kerdno Kerbouvellec et de dame Guillemette. Le Flo sa compagne demeurant en leur maison noble de Kerbouvellec . Le parrain fut Monseigneur François d'Argouges, évêque de Vannes, conseiller du roi ; la marraine, Jeanne Françoise de Belligant, dame et compagne du haut et puissant Claude de Lantivy, gouverneur de Vannes et d'Auray, baron de Malestroît* ».

En 1720, la présence de cette personne est encore signalée à Kerbouvellec avec le titre d'abbé de Botdern.

Architecture : édifices religieux, manoirs...

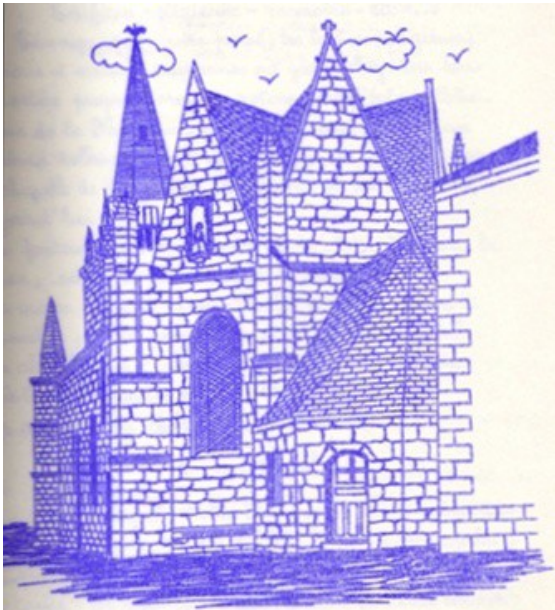
Témoignage de notre passé, les édifices religieux, manoirs et maisons paysannes ont gardé chez nous leur caractère propre d'origine, notamment l'église Notre Dame de la Fosse du 16^e siècle (1660) portant un cadran solaire datant de 1576 et sa tour de 1700 ; la chapelle de Locmaria également du 16^e siècle, aujourd'hui rénovée.

Les fontaines de Locmaria et de Notre-Dame de la Fosse ; cette dernière, datant de 1628.

Les croix, sur le chemin de la Chapelle Neuve à Plumelin de la première moitié du 19^e siècle.

Les chapellenies : celle de Notre-Dame et celle de Clistivant, fondée vers 1710.

Les manoirs du Boterf et de Kerbouvellec.



La chapelle Notre-Dame de la Fosse reconstruite au 16^e siècle est un édifice de forme rectangulaire, avec un chœur polygonal, le tout en belles pierres de taille. Il mesure 24 mètres sur 7 mètres environ. Les contreforts sont surmontés de pinacles de style renaissance. Les sablières (*pièces de bois horizontales qui supportent d'autres pièces de la charpente d'une toiture*) portent des noms datant de 1594 et 1595 et sont décorées de motifs géométriques, de fleurs, de rinceaux (*ornements sculptés ou peints en forme de feuillages disposés en enroulement et de têtes humaines*).

En 1660, on construisit une sacristie qui cache maintenant la fenêtre du fond du chœur et en 1700, on éleva la tour avec sa flèche polygonale en pierre ou clocher- porche qui s'ouvre à l'ouest par une arche cintrée et qui donne accès à la nef par une porte en anse de panier, surmontée d'un tympan ajouré à l'intérieur d'un arc en plein cintre. Dès

l'entrée, on est frappé par l'élévation de la charpente avec ses entrails à tête de crocodiles.

Le chœur est solennisé par un retable en trois éléments que séparent les fenêtres de l'abside (*extrémité en demi- cercle du chœur d'une église*) et les portes qui ouvrent sur la sacristie. Le corps central présente, au- dessus du tabernacle, entre quatre colonnes de marbre noir à chapiteau doré, un grand tableau de l'ascension récent ou repeint. Au- dessus, l'entablement s'incurve et de l'arc de cercle du fronton, se détache en relief la figure du Père Eternel.

En 1943, en considération de la valeur archéologique et artistique de l'église, le conseil municipal sollicite des Beaux- Arts, son classement parmi les monuments historiques.

Ce classement sera obtenu quelques années plus tard, car cette église est un beau spécimen de l'architecture bretonne où s'affirme la persistance du « *flamboyant* » (*style gothique de la dernière période XIV^e et XV^e siècles*) à côté du style classique de la Renaissance.

Cette chapelle fut l'objet d'une vénération particulière. Ce lieu fut fréquenté par les seigneurs du voisinage qui y venaient en pèlerinage.

On y conduisait deux fois par an, le 15 août et deuxième dimanche après Pâques les enfants qu'on voulait mettre sous la protection de la sainte vierge et préserver de la fièvre.

La fontaine toute proche de l'église est d'un style très classique. Elle se distingue surtout par ses dimensions : elle mesure au moins trois mètres de haut. L'arcade qui recouvre en partie le bassin, s'inscrit dans un massif appareillé et amorti en bâtière aiguë. Elle abrite une vierge qui se tient debout, les mains croisées sur la poitrine.

La chapelle de Locmaria s'élève sur un petit tertre, au coeur du village auquel elle a donné son nom qui lui doit sans doute son origine. Locmaria, c'est le de Marie et cette appellation peut remonter au 12^e ou 13^e siècle. Il est certain que depuis cette époque reculée, la chapelle a subi maintes transformations. Et malgré tout, elle garde encore des vestiges de la toute première construction dans de petites fenêtres, étroites meurtrières, dans le mur, qui



le

et
lieu
au



s'ébrasent largement à l'intérieur. C'est le cas de celle du croisillon méridional. L'édifice dessine une croix latine. Dans la façade occidentale, s'ouvre une porte en arc brisé, encadrée de colonnettes à chapiteau en enveloppée, dans sa partie supérieure, d'un bourrelet saillant.

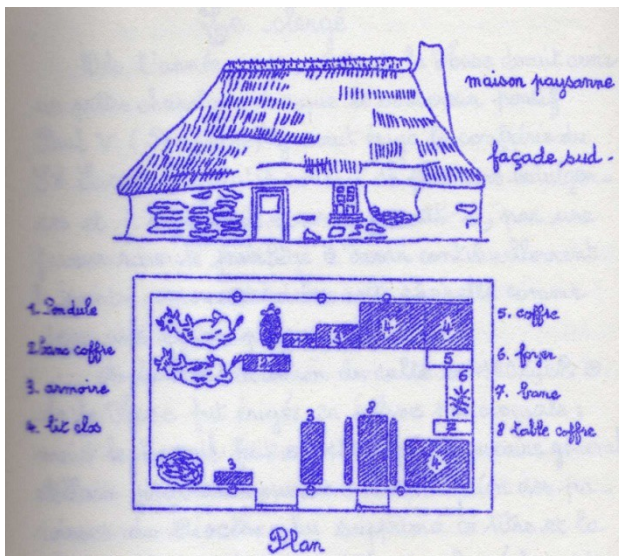
Au dessus d'une baie circulaire, les rampants du pignon descendent en corniche droite jusqu'aux animaux fantastiques placés aux angles. Cette disposition peut dater du 14^e ou du 15^e siècle.

Les croix

Sur la route de la Chapelle Neuve à Plumelin, nous pouvons voir trois croix à personnages datant de la première moitié du 19^e siècle ; elles sont intéressantes au point de vue de leur époque et de la persistance des traditions. Une seule de ces croix se trouve actuellement sur le territoire de la Chapelle Neuve à l'entrée du chemin de Kerhueh. Une autre croix fut élevée un peu avant la guerre 1939- 1945, au lieu- dit Pont er Groez (Pont la Croix) ; ce nom existant déjà depuis fort longtemps, on peut supposer qu'il existait déjà une croix à cet emplacement.

L'architecture rurale

Celle-ci a laissé également des traces dans l'habitat à la campagne. Une enquête réalisée en 1944 par les Archives du Musée National des Arts et Traditions Populaires à Paris, nous présente une maison mixte contemporaine à Plumelin (Morbihan).



Dans cette petite exploitation, on trouve nombre de traits des constructions analogues du Moyen-âge : une annexe proche de l'habitation ou « cave » qui est en fait un fond de cabane ; le plan et le mode de construction, ainsi que les dimensions de la maison elle- même. Il n'existe aucune séparation entre animaux et humains ; sauf celle matérialisée par les meubles. L'entrée étant commune par une seule porte. La charpente est du type à « Cruk » sans grenier ou installations de dégagement, la toiture à pan coupé.

On assiste aujourd'hui, à une prise de conscience de la valeur de cette architecture et partout on constate la création d'associations culturelles qui ont pour but de rénover les ruines de cette architecture, comme à la Chapelle Neuve, la rénovation de la chapelle de Locmaria, mais aussi rénovation de sanctuaires et maisons paysannes et autres vestiges tout aussi pittoresques à travers la Bretagne profonde.



Le bourg de La Chapelle Neuve (peinture Yvette Manic)